

## Avis de marché

Département(s) de publication : 25

Annonce No 21-149475

Services

---

- Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Besançon.

Correspondant : Mme VIGNOT Anne, Maire, 02 rue Mégevand 25034 Besancon

Cedex adresse internet : <http://www.besancon.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.

**Objet du marché : aménagements scénographiques pour la reprise du parcours permanent du musée du temps.**

*Lieu d'exécution* : musée du Temps, 96 grande rue, 25000 Besancon.

*Caractéristiques principales* :

la Ville de Besançon confie au Titulaire une mission de conception, de maîtrise d'œuvre générale, de fabrication et de coordination de la réalisation des aménagements scénographiques.

Celle-Ci comprend notamment la conception des aménagements scénographiques ou de leur adaptation pour le mobilier de réemploi, la fabrication du mobilier et des aménagements scénographiques, le suivi et la supervision de l'installation et du montage jusqu'à la réouverture du musée prévue le 18 juin 2022

*Des variantes seront-elles prises en compte*: oui.

*Durée du marché ou délai d'exécution* : 6 mois à compter de la notification du marché.

*Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)* : 4 janvier 2022.

*Cautionnement et garanties exigés* : constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100% du montant de l'avance.

*Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.*

*Unité monétaire utilisée, l'euro.*

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

*Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

*Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :*

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix des prestations : 40 %;

- valeur technique, dont 20% sur les moyens humains, 20% sur le mode opératoire d'exécution du marché, 10% sur l'expérience et les références similaires. : 50 %;
- délai d'exécution des prestations : 10 %.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 10 décembre 2021, à 12 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice* : 2021-ETU-MBAA-0314.

*Renseignements complémentaires* : les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Chaque transmission par voie électronique fera l'objet d'un accusé de réception. Le pli sera considéré " hors délai " si le téléchargement se termine après la date et l'heure limites prévues. Si un nouveau pli est envoyé par voie électronique par le même candidat, celui-ci annule et remplace le pli précédent. Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. La transmission des plis sur un support physique électronique n'est pas autorisée. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Les formats de fichiers acceptés par l'acheteur sont précisés dans le règlement de la consultation et sont rappelés lors du dépôt du pli sur le profil d'acheteur. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Une visite sur site est obligatoire. Les modalités d'organisation de la visite sont disponibles dans le règlement de la consultation. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

*Mots descripteurs* : Prestations de services.